

REPUBLIQUE DE GUINEE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

DECRET D/2014 / 089 / PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DES DIRECTEURS COMMUNAUX DE CONAKRY
AU MINISTÈRE DE L'ACTION SOCIALE, DE LA PROMOTION FÉMININE
ET DE L'ENFANCE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret D/2014/019/ du 18 janvier 2014, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- Vu le décret D/2014/020/ PRG/SGG du 20 janvier 2014, portant structure du gouvernement ;
- Vu le décret D/2014/021/PRG/SGG du 20 janvier 2014, portant nomination des membres du gouvernement ;

DECRETE

Article 1er: Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions suivantes:

1. Directrice Communale de Dixinn : Hawa CAMARA, Ingénieur Agronome, Matricule 190155 E ;
2. Directrice Communale de Kaloum, Kalébgè SOUMAH, Matricule 196428-S HA
3. Directrice Commune de Matam, Saran MAGASSOUBA, Matricule 175599 W;
4. Directrice Communale de Matoto : Madame Bountouraby BANGOURA, Infirmière d'Etat ;
5. Directrice Communale de Ratoma, Saran DIOUBATÉ, Administrateur Civil.

Article 2: Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions contraires, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 10 AVR. 2014


Pr Alpha CONDE